

décision pour savoir s'il faut autoriser que le drapeau proposé soit hissé à un mât spécial sur la colline du Parlement cet après-midi.

L'hon. M. Churchill: J'invoque le Règlement. Je n'ai parlé ni de décision ni de jugement. J'ai dit émettre une opinion, exprimer une opinion, ce qui est différent.

L'hon. M. Pickersgill: C'est du pareil au même.

L'hon. M. Churchill: Non, ce n'est pas la même chose.

M. Knowles: J'accepte volontiers la rectification de l'honorable député. J'accepte d'avance ce qui figurera dans le hansard, mais ce qui m'intéresse surtout, c'est que l'honorable député insiste sur l'urgence de débattre la question afin qu'une opinion soit exprimée, et je suppose qu'il veut dire par là que nous aurons à prendre une décision sur la question.

Je tiens à souligner que le débat proposé dans la motion de l'honorable député de Wellington-Sud ne réglera rien. Nous débattrons la question probablement toute la journée. Cela retardera l'étude de la mesure relative au crédit agricole jusqu'à lundi et celle des crédits provisoires jusqu'à mardi ou mercredi, et nous n'aborderons pas la question du drapeau avant la fin de la semaine prochaine, ou je ne sais quand.

Une voix: C'est ce qu'ils veulent.

M. Knowles: Je tiens à bien préciser que d'après moi, un débat de ce genre ne servirait aucune fin utile. Si mes honorables amis du parti conservateur estiment que le gouvernement agit de façon répréhensible, ils auraient dû soulever plutôt une question de privilège qui aurait donné lieu à la présentation d'une motion sur laquelle la Chambre se serait prononcée pour établir si l'acte du gouvernement était illégitime. Le fait de débattre la question toute la journée n'empêchera pas le gouvernement d'arborer le drapeau à 5 heures. Nous ne ferons que consacrer une journée, avant le moment prévu, à une mesure que nous débattrons sous peu. J'estime que le Parlement a des travaux plus importants à accomplir...

Des voix: Bravo!

M. Knowles: ...et que cette motion ne répond pas à l'exigence relative à l'urgence du débat.

(Texte)

M. Marcel Lessard (Lac-Saint-Jean): Monsieur l'Orateur, mes remarques seront très brèves, mais à la suite de la motion de l'honorable député de Wellington-Sud (M. Hales)

[M. Knowles.]

et des observations qu'a faites ensuite le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), je dois ajouter ceci au nom de notre groupe: Nous ne voyons aucune urgence à discuter de cette motion aujourd'hui, puisque depuis que cette résolution a été présentée à la Chambre, nous avons eu tous les jours au moins une demi-heure de discussion au sujet du drapeau.

Je crois que nous en avons passablement discuté la semaine dernière et que nous aurons amplement le temps d'en parler la semaine prochaine. Le sujet en cause aujourd'hui, à savoir celui de hisser le drapeau, ce soir, afin que les citoyens d'Ottawa et les députés puissent l'observer et l'apprécier, ne justifie pas l'ajournement des travaux de la Chambre.

Par ailleurs, je devrais faire remarquer au très honorable premier ministre (M. Pearson) qu'il est regrettable qu'il ait choisi cette heure pour hisser le drapeau, car plusieurs députés auront été forcés, à ce moment-là, de s'absenter à cause des départs des trains ou des avions.

En conséquence, je demanderais au premier ministre de devancer son heure et de hisser le drapeau sur la colline parlementaire à 1 heure, de façon que nous puissions le voir tous ensemble, cet après-midi, et également de façon que ce drapeau puisse convaincre certains autres députés qu'il est définitivement acceptable pour tous les Canadiens.

Il est malheureux que certains craignent que cette supposée propagande libérale soit susceptible de contaminer quelqu'un.

Personnellement, si le parti libéral, depuis son règne, n'avait jamais utilisé d'autre forme de propagande, il y a longtemps que j'aurais été libéral.

M. Raymond Langlois (Mégantic): Monsieur l'Orateur, pour ce qui est de la motion du député de Wellington-Sud (M. Hales), j'abonde dans le sens du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), en ce sens que cette motion occuperait une partie de la journée sans rien régler.

Le très honorable premier ministre (M. Pearson) a eu suffisamment d'amabilité et de courage, jusqu'à un certain point, pour choisir un mât spécial pour arborer un drapeau tout particulièrement spécial qui est dans l'intérêt général, et je crois que si le gouvernement précédent avait eu autant de cran et de détermination, nous aurions eu un drapeau depuis belle lurette. Maintenant, aujourd'hui...

(Traduction)

Des voix: Nous en avons un.

M. Winkler: Nous en avons un, si vous vouliez seulement le reconnaître.